



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1996/82
11 décembre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-deuxième session
Point 15 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES
SUR LES TRAVAUX DE SA QUARANTE-SEPTIEME SESSION

Note du Secrétariat transmettant le texte définitif du projet
de programme d'action pour la prévention de la traite
des êtres humains et de l'exploitation
de la prostitution d'autrui

1. Dans sa résolution 1995/27 du 3 mars 1995, la Commission des droits de l'homme a prié la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités d'examiner, à sa quarante-septième session, le projet de programme d'action pour la prévention de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (E/CN.4/Sub.2/1991/41, annexe I). A sa quarante-septième session, la Sous-Commission a examiné le projet de programme d'action à la lumière des observations présentées et a recommandé, dans sa résolution 1995/16 du 18 août 1995, que la Commission des droits de l'homme adopte le texte définitif du projet de programme d'action reproduit dans le document E/CN.4/Sub.2/1995/28/Add.1.

2. En application des résolutions susmentionnées, la Commission des droits de l'homme est saisie, à sa présente session, pour approbation, du texte définitif du projet de programme d'action pour la prévention de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.
